

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 7 3 ■ S E P T E M B R E 2 0 1 6

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Réception

Une réception sera organisée en l'honneur des médaillés du travail, des nouveaux arrivants et des bébés de l'année le **samedi 10 septembre à 10 h 30** au centre socio-culturel.

Forum

Le forum des associations se tiendra le **samedi 10 septembre à partir de 13 h 30** au centre socio-culturel.

Toutes les associations locales seront là pour vous présenter leurs activités et vous permettre de vous inscrire pour la saison 2016-2017.

Réunion publique

Après de longs mois de gestation, le projet de **reconstruction du bar et de logements**, ainsi que le projet concomitant de **construction d'une nouvelle pharmacie et d'une maison médicale** entrent dans une phase active.

Une réunion publique de proposition d'un avant-projet se tiendra le **20 septembre à 20 h** au centre socio-culturel, en présence des architectes et du bailleur social Pluralis. La présentation sera suivie d'une session de questions-réponses qui vous permettra de réagir et de vous exprimer sur ce sujet.

JOURNEE DU PATRIMOINE

« Femmes de soie, hommes de papier »

Pour les journées du patrimoine, le **samedi 17 septembre à 17 h**, nous aurons le plaisir d'accueillir la compagnie « La Grange et Compagnie » qui vous entraînera dans une déambulation au cœur de notre village, au rythme des chants et du jeu des comédiens.

"Femmes de soie, hommes de papier" raconte la saga d'une famille locale, à travers 4 ou 5 générations, de 1870 à nos jours... Le mariage de deux enfants du pays est l'occasion originale de partir à la découverte de l'histoire et du patrimoine de Saint-Jean.

« Une visite comme un dialogue imaginaire entre hier et aujourd'hui ». Petites et grandes histoires se mêleront pour évoquer guerres, histoire industrielle et technologique, grèves et catastrophes climatiques, épidémies, vies quotidiennes, métiers et savoir-faire. De lieux en lieux, de nombreux thèmes seront ainsi rappelés...

Joignez-vous au cortège qui mêlera chants et textes pour évoquer les ancêtres illustres et fêter l'heureux évènement !

Rendez-vous à 17 h devant la Mairie. Spectacle gratuit.

Nouveau !

Si vous souhaitez assister à la déambulation mais que vous ne pouvez pas venir au centre du village, contactez la mairie. Nous avons loué un minibus et nous pourrions venir vous chercher. Faites vous connaître en mairie.

PARLONS-EN

Echanges citoyens

La rentrée est pour nous l'occasion de venir à votre rencontre. Afin de pouvoir échanger avec vous sur la vie du village, de votre quartier et vos préoccupations, nous vous invitons, en fonction de votre lieu d'habitation, à des Echanges Citoyens.

Vous trouverez en annexe la liste des premiers échanges citoyens.

LES SPORTIFS A L'HONNEUR

Récompenses sportives

La cérémonie aura lieu le **9 septembre à 18 h 45** au centre socio-culturel.

Informations mairie

■ Repas des aînés

Vous êtes nouveau à St Jean, vous avez 71 ans et plus, faites-vous connaître en mairie. Cela aidera à organiser au mieux le repas qui vous sera offert le **samedi 26 novembre à midi**.

.....

■ Expo d'Arts 2016

L'exposition d'Arts 2016 aura lieu les **19 et 20 novembre** au Centre socio-culturel. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 octobre. Bulletins disponibles à l'accueil de la mairie.

.....

■ Etat Civil

Bienvenue à

- Nathan Baral-Baron né le 16 juin
- Maé Pelissier de Feligonde née le 28 juin
- Clémentine Imbert née le 28 juin
- Ophélie Carrozza née le 7 juillet
- Gabriel Bellion-Alliaud né le 26 juillet
- Tewis Todde né le 30 juillet
- Maïssa Bedar née le 9 août
- Johan Reant né le 13 août

Ils ont uni leur destinée

- Patrick Testud et Yusleidy Uria Herrera le 9 juillet
- Mickaël Isnard et Mélanie Santailler le 5 août
- Clément Allard et Eloïse Lamontagne le 20 août

Ils nous ont quittés

- Marie-Louise Collin épouse Mancino le 30 juillet
- Kévin Chabane le 20 août

CONSEIL DE VILLAGE

Inauguration des panneaux auto-pouce

Depuis de longs mois nous avons mis sur pied "notre projet auto-pouce" qui se veut être une forme d'auto-stop convivial et sécurisé. Les personnes intéressées, tant pour transporter que pour être transportées s'inscrivent en mairie en fournissant une pièce d'identité, permis de conduire et attestation d'assurance pour les conducteurs ainsi qu'une photo et une autorisation parentale pour les mineurs. On leur fournit en contrepartie un autocollant à placer sur le pare-brise et une carte "d'auto-pouciste" reconnu. Une petite quarantaine de personnes se sont inscrites.

Avec la municipalité, nous avons convenu d'un certain nombre de lieux de rencontre sécurisés entre transporteurs et transportés : Centre village - Mairie, la Colombinière - Les Burlats, l'Archat - Les Cordeliers, la Patinière, La Maison pour Tous, La Manche - Lebon Vernay, la Plateforme sportive et à venir sur Centr'Alp.

Ces arrêts ont été très discrètement matérialisés par des affiches A4 sous plastique aux endroits indiqués ci-dessus.

Les panneaux définitifs seront installés par la commune et inaugurés le **samedi 10 septembre à 11 h 30**, sur la place, où nous pourrons ainsi vous rencontrer.

.....

MOBILISATION GENERALE !

Virades de l'Espoir

Participez aux Virades de l'Espoir à St Jean le samedi 24 septembre

La Mairie, le CCAS, les écoles du village et les associations locales se mobilisent contre la mucoviscidose pour redonner espoir aux enfants. Venez participer aux Virades de l'Espoir le **samedi 24 septembre** sur la plateforme sportive. Retenez cette date dès aujourd'hui et invitez vos amis à participer à des activités ludiques. Venez encourager les enfants des écoles ! Activités proposées : course de l'espoir, tir à l'arc, mur d'escalade, jeu du fakir... (Voir le programme complet ci-joint).

La recherche avance, mais si par des actions simples nous pouvons l'accélérer, faisons-le.

Un seul mot d'ordre : donner du souffle pour ceux qui en manquent !

.....

SOLIDARITÉ

Aide à la scolarité pour les collégiens habitant St Jean de Moirans

Dans les deux précédents Vivre Ensemble, le Comité Consultatif « Saint-Jean solidaire » a fait la proposition de créer une aide au travail scolaire pour les élèves de collège habitant la commune. Suite à trois réunions avec trois accompagnants motivés, nous pouvons affirmer qu'une aide à la scolarité va pouvoir être créée dès cette rentrée scolaire. Aujourd'hui, nous avons recensé 4 enfants susceptibles de participer.

Afin d'être le plus performant possible, nous renouvelons notre appel aux personnes concernées :

- des adultes disponibles pour aider les enfants qui sont demandeurs,
- des collégiens de St-Jean en demande d'aide pour faciliter leur scolarité.

Si vous faites partie de l'une ou l'autre catégorie, faites-vous connaître le plus rapidement possible auprès de la mairie :

Soit par mail : mairie@st-jean-de-moirans.fr

Soit en téléphonant au : 04 76 35 32 57

Soit en vous adressant directement au secrétariat de mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 7 juillet, ont été prises les délibérations suivantes :

- budget : décisions modificatives
- débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (pas de vote)

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. A noter, un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

FC LA SURE

Entraînements et inscriptions

■ Entraînements

U11/U10 : Lundi 5 septembre - 17 h 30 à Coublevie

U8/U9 : Mercredi 7 septembre - 14 h à Coublevie

Pour les entraînements de Gardiens : consulter le site.

■ Inscriptions

Les permanences d'inscriptions auront lieu à Coublevie (Stade de la Dalmassière) les jours suivants :

Les lundi 5 et 12/09 de 17 h 30 à 19 h 30

Les mardi 6, 13 et 20/09 de 18 h à 19 h 30

les mercredi 7, 14 et 21/09 de 14 h à 19 h

Toutes les informations concernant la reprise des entraînements, les inscriptions ou autres renseignements sont disponibles sur le site Internet du club FC La Sure.

<http://www.fclasure.fr>. Egalement renseignements par téléphone au : 06 69 67 00 55.

MAISON POUR TOUS

4^{èmes} « Médiévales Infantines » !

Qu'on se le dise... Le **dimanche 9 octobre** prochain, Saint Jean vivra à l'heure médiévale. Venez nous rejoindre dès 10 h sur la place du Marché aux Cerises pour partager avec nous ce grand retour dans le passé.

Si vous souhaitez participer au repas médiéval, pensez à réserver au secrétariat de la MPT avant le jeudi 6 octobre dernier délai. Pour plus de détails concernant le menu et les tarifs, consultez notre site : <http://moupette.wixsite.com/mptstjean>.

Comme il y a 2 ans, des animations auront lieu dès 9 h à la Patinière et aux Cordeliers... plus d'infos dans les boîtes aux lettres début octobre... Le programme détaillé de toute la journée sera aussi consultable sur le site à partir du 5 septembre. Venez nombreux participer à cette grande journée familiale !

Appel à « bonnes volontés » ! : pour assurer le bon déroulement de ces Médiévales Infantines, les besoins humains sont importants, en particulier pour assurer :

- le montage des stands et étals le matin à partir de 7 h et le démontage à partir de 18 h,
- la surveillance des jeux,
- la vente au marché,
- le service pendant le repas et à la taverne,
- la cuisson des repas, la plonge...

Faites vous connaître à la MPT. Merci d'avance pour votre aide...

Nous sommes à la recherche de petits ramequins en terre pour le dessert, tels que ceux utilisés pour les St Marcellin... Nous leur donnerons une 2^{ème} vie. Apportez-les à la MPT.

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de septembre

vivre ensemble

AGENDA ■ SEPTEMBRE 2016

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MONTAUBAN

- **Permanence des élus**
3 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
Michel Delmas et Didier Kioulou
- **Echanges citoyens**
7 septembre à 18 h à Monteuil
- **Récompenses sportives**
9 septembre à 18 h 45 au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
10 septembre de 9 h à 12 h
- **Accueil des nouveaux arrivants et des bébés de l'année**
10 septembre à 10 h 30 au Centre socio-culturel
- **Médaillés du travail**
10 septembre à 10 h 30 au Centre socio-culturel
- **Inauguration des panneaux Auto-pouce**
10 septembre à 11 h 30 sur la Place
- **Forum des associations**
10 septembre à partir de 13 h 30 au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
17 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
Dominique Gille et Françoise Rey
- **Echanges citoyens**
17 septembre à 11 h aux Eyrmins, Colombinière, Billoud
- **Journée du patrimoine**
17 septembre à 17 h devant la Mairie
- **Réunion publique**
20 septembre à 20 h au Centre socio-culturel
- **Echanges citoyens**
23 septembre à 18 h au Centre Village
- **Ouverture de la Mairie**
24 septembre de 9 h à 12 h
- **Virades de l'espoir**
24 septembre à la plateforme sportive
- **Collecte de sang**
26 septembre de 17 h à 20 h au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
1^{er} octobre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Echanges citoyens**
1^{er} octobre à 11 h à la Patinière
8 octobre à 11 h à Pavio
- **Ouverture de la Mairie**
8 octobre de 9 h à 12 h
- **Médiévales Infantines**
9 octobre à partir de 10 h au Marché aux Cerises
- **Echanges citoyens**
14 octobre à 18 h au Gay
- **Assemblée Générale MPT**
17 octobre à 19 h au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
22 octobre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
29 octobre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
5 novembre de 9 h à 12 h
- **Fête de la noix**
5 novembre
- **Permanence des élus**
12 novembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
19 novembre de 9 h à 12 h
- **Expo d'arts**
19 et 20 novembre
- **Permanence des élus**
26 novembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Repas des aînés**
26 novembre à 12 h

info services

SEPTEMBRE 2016

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57
Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr
web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC
146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48
En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Morgane GALLIN** • Dentiste
140 Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://mouquette.wix.com/mptstjean>

■ Infos sections...

Nouveautés de la rentrée : la section « musique », une activité « boxe anglaise » et une section « danse orientale ». Inscriptions au Forum.

La « relaxologie » : un ensemble d'exercices simples pour se ressourcer et découvrir comment agir soi-même pour un « mieux-être » du corps et de l'esprit, et intégrer ces outils dans la vie quotidienne. Ados ou adultes, venez vous détendre, respirer et participer activement à l'équilibre de votre santé, en partageant un moment convivial. Séances le lundi à 14 h 30 ou 19 h 30. Séance d'essai possible. Inscription au Forum.

Renseignements auprès de Françoise l'animatrice au 0678101698

La chorale « La Croche Chœur » recrute volontiers des voix d'hommes, ténors et basses...Après une année bien remplie avec le concert en juin, au Grand Angle, c'est un programme varié qui nous attend. N'hésitez pas à venir gonfler nos rangs... Même si vous ne connaissez pas la musique, vous êtes les bienvenus !

URGENT : la section « badminton » recherche un technicien d'activité pour les créneaux enfants et ados des mercredis. Se faire connaître rapidement auprès de notre secrétariat.

Rappel : un certificat médical est obligatoire pour la pratique du badminton, de la gym tonique, du step et de la zumba. Merci de le prévoir lors de l'inscription.

■ Forum des Associations

Il se tiendra le **samedi 10 septembre de 13 h 30 à 17 h** au centre socio-culturel. La Maison Pour Tous vous proposera plus d'une vingtaine d'activités, sportives, culturelles et de loisirs, pour tous ! Le groupe ados sera présent pour vous rencontrer et échanger sur son programme... Le moment pour tous de s'inscrire...

Consultez le site internet de la MPT : <http://mouquette.wix.com/mptstjean> pour découvrir tous les détails sur ces activités. Les nouvelles sections telles que la boxe anglaise ou la danse orientale ouvriront si vous êtes assez nombreux à vous inscrire !

■ Assemblée Générale

A noter sur vos agendas ! L'Assemblée Générale de la MPT aura lieu le **lundi 17 octobre 2016 à 19 h**, salle Honoré Berland au centre socio-culturel. Il est essentiel que les adhérents soient présents en nombre... car c'est le moment des bilans des comptes et des activités, et celui des nouvelles propositions. Un apéritif dînatoire vous sera proposé en toute convivialité à l'issue de la réunion.

■ De la musique à la MPT

Cette nouvelle section se met en place et propose plusieurs disciplines suivant des parcours précis :

- de l'éveil musical et corporel pour les 4/6 ans prévu le mercredi
- découverte instrumentale dès 6 ans
- une pratique instrumentale à partir de 7 ans (piano, clavier, guitare, batterie, flûte traversière, trompette, trombone, percussions, formation musicale, musique assistée par ordinateur)
- des parcours diplômant en 2 cycles, sur plusieurs années...
- des formations hors cycle.

Toutes les infos pratiques (parcours de formation, horaires, tarifs...) se trouvent sur le site de la MPT. N'hésitez pas à le consulter. Informations et inscriptions au Forum le samedi 10 septembre. Les cours débuteront tous en octobre.

vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 7 3 ■ S E P T E M B R E 2 0 1 6

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

Autorisations d'urbanisme

Les formulaires cerfa des autorisations d'urbanisme sont disponibles sur le site service-public.fr ou sur le site internet de la commune, rubrique urbanisme.

La nouvelle bibliothèque c'est pour bientôt !

Après un gros travail des bénévoles autour de Christiane et Rachel, le relais a été passé au fournisseur des meubles et à la bibliothèque départementale qui favorisera le renouvellement de notre stock.

A ce jour, nous ne pouvons vous donner la date précise d'ouverture de la nouvelle bibliothèque. Nous vous tiendrons informés par d'autres voies de communication : panneau lumineux, page facebook, site internet et presse locale.

PETITE ENFANCE

Crèche les P'tits Loups

■ Merci aux papas!

Merci à nos 4 gentils papas qui sont venus replacer et refixer les meubles après le grand nettoyage estival et le cirage des sols de la crèche. Grâce à vous, tout est prêt pour accueillir nos p'tits loups !

■ Bienvenue chez vous!

Bienvenue aux nouvelles familles de p'tits loups qui intègrent la crèche cette année. Vous rentrez dans une belle et grande famille qui vous apportera à vous comme à votre petit de superbes moments en perspective.

■ Les p'tits loups ont besoin de vous

A tous les nouveaux parents et aux anciens, rappelez vous que la crèche n'est rien sans votre investissement. A vous de faire de cette année une année magique et remplie de belles choses. Tout ce que vous faites pour l'association, vous le faites pour votre petit !

■ C'est reparti !!!

La grande saison de ménage recommence ! Le premier épisode de notre série "Je nettoie tous les joujoux pour mon p'tit loup" sera diffusé le **vendredi 23 septembre à 18 h**. N'oubliez pas votre serviette de bain et votre bonne humeur. Plus on est de fous, plus vite c'est fini !

TERRITOIRE VOIRONNAIS-CHARTREUSE

Service civique

Le département de l'Isère recrute 28 jeunes en service civique dont deux sur le territoire Voironnais Chartreuse.

Le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès du Département.

Les jeunes doivent être volontaires et âgés de 18 à 25 ans à la date du début de la mission. Aucune condition de diplôme ou de qualification n'est requise. Les personnes en situation de handicap peuvent faire acte de candidature jusqu'à 30 ans. Les offres sont consultables sur le site isere.fr

EN BREF

Maison de l'emploi

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous souhaitez devenir autonomes financièrement et vous investir pour votre avenir, la Garantie Jeunes s'adresse peut-être à vous ! Impulsée par l'Etat, cofinancée par l'Union Européenne, la Garantie Jeunes est mise en place progressivement sur le territoire.

Pour le Territoire Pays Voironnais Chartreuse, la mise en place est prévue dès septembre.

Ce dispositif se traduit par :

- un accompagnement collectif et individuel intensif (4 à 6 semaines),
- un accompagnement personnalisé et contractualisé pendant 1 an (vers et dans l'emploi),
- des mises en situations professionnelles sous toutes les formes possibles (stages, contrat de travail...),
- un soutien financier mensuel (sous conditions) d'un montant de 461.72 €,
- un partenariat fort avec des entreprises du territoire.

Un dossier à présenter en commission d'attribution sera à constituer avec l'aide d'un conseiller.

Contactez la Maison de l'Emploi : 04 76 93 17 18
emploi-paysvoironnais.org

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début octobre. Faites parvenir vos articles avant le 15 septembre.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

ENVIRONNEMENT

Consignes de tri : pas de changement

Si les consignes de tri changent sur le territoire de la Métropole grenobloise, elles restent les mêmes sur les 34 communes du Pays Voironnais.

Petit rappel :

Quatre types de matériaux sont collectés en porte-à-porte, dans 4 bacs de couleurs différentes :

- le bac jaune pour les emballages recyclables: bouteilles et flacons en plastique avec bouchon, briques alimentaires, boîtes métalliques
- le bac bleu pour les papiers : journaux et magazines, enveloppes, ...
- le bac marron pour les déchets alimentaires : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, papier essuie-tout...
- votre poubelle ordinaire pour les résiduels non recyclables .

Chenilles processionnaires

Considérant les dégâts causés par les chenilles processionnaires sur les végétaux ainsi que les risques sur la santé, il est enjoint, sur le territoire communal, à toutes personnes de détruire les nids de chenilles processionnaires par échenillage sur les propriétés qu'elles possèdent ou cultivent ou dont elles ont la jouissance.

L'échenillage sera effectué du 1er septembre au 28 février. Les nids seront incinérés en prenant toutes les précautions utiles à la lutte contre l'incendie. D'autres méthodes de lutte peuvent être éventuellement employées compte tenu des directives du service de la protection des végétaux de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

Dans le cas où un propriétaire ou exploitant ne ferait pas diligence pour traiter son domaine dans les délais impartis, la commune est autorisée, après mise en demeure de l'intéressé, à effectuer l'échenillage d'office aux frais de ce dernier, conformément aux dispositions du code des collectivités territoriales.

Le frelon asiatique

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le Pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruches sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelons est en plein développement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts. Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation sanitaire et végétal (FRGDS et FREDON) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particulier de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez : GDS 38 au 09 74 50 85 85, info@gds38.asso.fr
FDGDON 38 au 04 74 86 40 68, fdgdon38@orange.fr